

## **MIROVA FUNDS**

*Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois*

Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 148 004  
(la « **SICAV** »)

### **AVIS AUX ACTIONNAIRES**

#### **AVIS INTERNET DESTINÉ AUX ACTIONNAIRES DE TOUS LES COMPARTIMENTS**

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en notre qualité d'administrateurs du conseil d'administration de la SICAV (le « **Conseil** »), laquelle est gérée par Natixis Investment Managers International<sup>1</sup> (la « **Société de gestion** »), une société de gestion qui appartient au Groupe BPCE.

Le Conseil a décidé d'apporter des modifications au prospectus de la SICAV (le « **Prospectus** »), comme décrit plus en détail dans l'**Annexe**. Toutes les modifications entreront en vigueur à la date de prise d'effet du Prospectus.

Les documents d'informations clés (les « **DIC** ») et/ou les documents d'informations clés pour l'investisseur le cas échéant, le Prospectus, les statuts de la SICAV et les rapports les plus récents, qui décrivent dans le détail les caractéristiques de la SICAV, peuvent être obtenus sans frais :

- Au siège social de la Société de gestion  
Natixis Investment Managers International :  
43, avenue Pierre Mendès France  
75013 PARIS, FRANCE

Ces documents vous seront envoyés dans un délai d'une semaine suivant la réception d'une demande écrite.

- Ou auprès de l'agent centralisateur CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France,
- Ou sur le site Internet [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

Luxembourg, le 28 septembre 2023  
Le Conseil

---

<sup>1</sup> Natixis Investment Managers International est une société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers française sous le numéro GP 90-009.

## MIROVA FUNDS

**Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois**

**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 148 004**

### Annexe

#### **1. Création d'un nouveau compartiment d'actions**

Le Conseil a décidé de créer un nouveau Compartiment d'actions dénommé Mirova Biodiversity Solutions Equity Fund\*.

*\*Ce compartiment n'est pas enregistré en France.*

#### **2. Création de la catégorie de classes d'actions suivante au sein du Mirova Climate Solutions Equity Fund**

Catégorie de Classes d'Actions	Frais de Gestion	Frais de Service	Frais Globaux	Commission de souscription maximum	Commission de rachat maximum	Montant de souscription initiale minimale	Détention minimale
G**	0,45 % p.a.	0,10 % p.a.	0,55 % p.a.	Néant	Néant	Néant	Néant

Aucune commission de performance ne s'applique aux catégories d'actions G\*\*.

*\*\*Cette catégorie d'actions n'est pas enregistrée en France.*

#### **3. Clarification de l'Objectif d'investissement et modification du profil de l'investisseur type du Mirova Global Sustainable Equity Fund (le « Compartiment »)**

##### **3.1 Clarification de l'Objectif d'investissement du Compartiment**

À des fins de clarification et de cohérence avec le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »), le Conseil a décidé que la référence aux critères « environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») » devait être remplacée par la référence à l'« approche d'investissement durable » dans la section relative à l'« Objectif d'investissement » du Compartiment.

En outre, afin de soutenir le développement commercial du Compartiment à Hong Kong, la référence à la « période minimale d'investissement recommandée de 5 ans » sera remplacée par la référence à l'« horizon d'investissement à long terme » dans la section relative à l'« Objectif d'investissement » du Compartiment.

Cette mise à jour n'affecte en rien la façon dont le Compartiment est géré, son profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

##### **3.2 Modifications apportées au profil de l'investisseur type du Compartiment**

À des fins de clarification et conformément à la modification de la formulation exposée au paragraphe 3.1 ci-dessus, le Conseil a décidé de légèrement modifier les informations relatives au « Profil de l'Investisseur Type » du Compartiment afin de spécifier que le Compartiment convient aux investisseurs qui, entre autres, (i) sont à la recherche d'une exposition aux marchés d'actions

## MIROVA FUNDS

**Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois**

**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 148 004**

mondiaux via des investissements dans des sociétés sélectionnées dans le cadre d'une approche d'investissement durable et (ii) peuvent se permettre d'immobiliser leur capital en vue d'un horizon d'investissement à long terme.

Cette mise à jour n'affecte en rien la façon dont le Compartiment est géré, son profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

#### **4. Modification du nom du Mirova Women Leaders Equity Fund (le « Compartiment ») et ajustements apportés à son Objectif d'investissement, à sa Politique d'investissement et à son Profil de l'Investisseur Type**

##### **4.1 Modification du nom du Compartiment**

Afin de mieux refléter la stratégie d'investissement du Compartiment, le Conseil a décidé de modifier le nom du Compartiment comme suit :

<b>Désignation précédente</b>	<b>Nouvelle désignation</b>
Mirova Women Leaders Equity Fund	Mirova Women Leaders and Diversity Equity Fund

##### **4.2 Ajustements apportés à l'Objectif d'investissement et à la Politique d'investissement du Compartiment**

À des fins de transparence, le Conseil a décidé de légèrement modifier les informations relatives à l'univers thématique du Compartiment indiquées dans l'objectif d'investissement et la politique d'investissement décrits dans le Prospectus.

À des fins de clarification et de cohérence avec le Règlement SFDR, le Conseil a décidé de remplacer la référence aux critères « environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») » par des références à l'approche d'investissement, à l'investissement et aux considérations « durables » dans les sections relatives à l'« Objectif d'investissement » et à la « Stratégie d'investissement » du Compartiment.

En outre, conformément à son objectif d'investissement durable (au moins 90 % de son actif net), il a été précisé que les investissements en liquidités et assimilés ne représenteront pas plus de 10 % des actifs du Compartiment.

Les mises à jour susmentionnées n'affectent en rien la manière dont le Compartiment est géré, son profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

##### **4.3 Modifications apportées au profil de l'investisseur type du Compartiment**

À des fins de clarification, le Conseil a décidé de légèrement modifier les informations relatives au « Profil de l'Investisseur Type » du Compartiment afin de spécifier que le Compartiment convient aux investisseurs qui, entre autres, sont intéressés par un investissement dans un fonds dont l'objectif est l'investissement durable.

Les mises à jour susmentionnées n'affectent en rien la manière dont le Compartiment est géré, son profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

#### **5. Clarification de la section « Stratégie d'investissement » du Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund (le « Compartiment »)**

## **MIROVA FUNDS**

***Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois***

**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 148 004**

La référence précédente aux « acteurs majeurs dans les projets verts et sociaux » pour les émetteurs qui financent des projets ayant un impact environnemental et/ou social positif ou qui contribuent à la transition durable à travers leurs activités n'est plus incluse en raison de la mise à jour de la définition de la classification interne. Cette mise à jour n'implique aucune modification de la politique d'investissement en matière d'évaluation de la durabilité adoptée par le Compartiment.

### **6. Modifications de la section « Utilisation des produits dérivés ou d'autres techniques et instruments d'investissement » pour les Compartiments à revenu fixe et multi-actifs**

Afin de couvrir le risque de crédit des Compartiments à revenu fixe et multi-actifs suivants, le Conseil a décidé de mettre à jour le Prospectus pour spécifier que les Compartiments suivants peuvent utiliser des credit default swaps liés à un ou plusieurs indices de crédit majeurs :

1. Mirova Global Green Bond Fund
2. Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund
3. Mirova Euro Green and Sustainable Corporate Bond Fund
4. Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund
5. Mirova Euro Short Term Sustainable Bond Fund
6. Mirova Europe Sustainable Economy Fund

Cette mise à jour vise uniquement à améliorer la stratégie de ces Compartiments et n'implique aucune modification substantielle de la manière dont les Compartiments sont gérés.

### **7. Modifications apportées à la description de la section « Frais et Dépenses » du Prospectus**

À des fins de transparence, le Conseil a décidé de redéfinir les Frais d'Administration dans la section « Frais et Dépenses » afin d'inclure davantage de dépenses externes et internes.

Par conséquent, à des fins de clarté, le Conseil a décidé de modifier la dénomination des Frais d'Administration en « Frais de Service ». Toutes les références aux « Frais d'Administration » dans le Prospectus seront supprimées et remplacées par des références aux « Frais de Service ».

Le niveau des Frais Globaux applicables à tous les compartiments de la SICAV n'augmentera pas à cause de cette mise à jour.

### **8. Mise à jour des Annexes SFDR des Compartiments**

Les Annexes SFDR des Compartiments ont été mises à jour pour se conformer au Règlement délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le Règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental. Par conséquent, les informations requises pour les investissements dans le gaz fossile ou l'énergie nucléaire ont été ajoutées à l'Annexe SFDR de chaque Compartiment.

En outre, nous avons profité de cette occasion pour augmenter le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE pour chaque Compartiment. Cette mise à jour vise à améliorer la transparence et n'affectera en rien la manière dont les Compartiments sont gérés ou leur stratégie d'investissement.

## **MIROVA FUNDS**

***Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois***

**Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 148 004**

Pour les Compartiments à revenu fixe et multi-actifs, les Annexes SFDR ont également été modifiées pour informer de l'utilisation des credit default swaps comme décrit au paragraphe 6 ci-dessus et pour expliciter l'utilisation d'instruments dérivés dans les investissements de catégorie « #2 Non durables » à des fins de gestion des risques (et non pas uniquement à des fins de gestion du risque de change).

### **9. Autres modifications**

- À des fins de transparence, des informations sur les risques liés aux investissements réalisés en Inde ont été ajoutées,
- Le Prospectus a été mis à jour pour ajouter la référence au(x) Document(s) d'informations clés faisant partie de la documentation légale de la SICAV ;
- Natixis Corporate and Investment Banking Luxembourg (anciennement dénommé Natixis Wealth Management Luxembourg) quitte le Conseil d'administration de la SICAV ;
- Nomination de Jean-Baptiste Gubinelli en tant qu'administrateur au Conseil d'administration de la SICAV ;
- Joseph Pinto quitte ses fonctions de Directeur général et le Conseil d'administration de la Société de gestion ;
- Mathieu Cheula a été nommé en tant que Directeur général de la Société de gestion ;
- Christophe Lanne est nommé en tant que président du Conseil d'administration de la Société de gestion ;
- Fabrice Chemouny est nommé en tant qu'administrateur au Conseil d'administration de la Société de gestion et Christophe Eglazeau est nommé en tant que représentant de Natixis Investment Managers au Conseil d'administration de la Société de gestion ;
- Modification du chapitre du prospectus intitulé « Informations complémentaires sur le statut autorisé dans certains pays » afin de refléter la nouvelle liste des Compartiments restreints qui sont inscrits sur la liste des régimes restreints de la MAS pour offre à Singapour en vertu de la section 305 de la SFA.
- Modification de la sous-section « Souscriptions en Nature » du chapitre du Prospectus intitulé « Souscription, transfert, conversion et rachat d'actions » afin de clarifier que le rapport sur la « politique de vote » est établi et disponible sur le site Internet du Gestionnaire d'investissement par délégation (au lieu de la Société de gestion). Pour éviter toute ambiguïté, le rapport sur la « politique de vote » établi par le Gestionnaire d'investissement par délégation peut toujours être obtenu sur simple demande par courrier adressé à la Société de gestion.

Les modifications susmentionnées constituent les principaux changements apportés au Prospectus même si d'autres modifications ont été effectuées principalement à des fins de mise en ordre et de cohérence.

\*\*\*